

MINISTERE DE LA SANTE

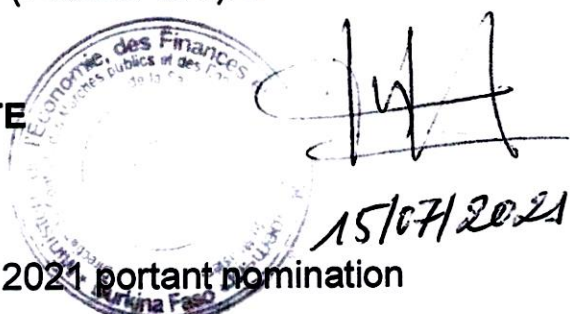
.....
CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

218
Arrêté N°2021...../MS/CAB

Portant nomination du Coordonnateur
Programme Sectoriel Santé de lutte **✓ISA CFN°01743**
contre le VIH/SIDA/IST (PSSLS-IST).

LE MINISTRE DE LA SANTE

- 
- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2021-0628/PRES- /PM du 30 juin 2021 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/MS du 01 février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ;
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu l'arrêté 2018-933 MS/CAB du 2 octobre 2018 portant attributions et fonctionnement de la Direction Générale de la Santé Publique ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur général de la santé publique (DGSP).

ARRETE

Article 1 : Monsieur Abdoulaye GUIRE, Matricule 35 836 T, médecin, est nommé Coordonnateur du Programme Sectoriel Santé de lutte contre le VIH/SIDA/IST (PSSLS-IST).

Article 2 : Le Secrétaire général est chargé de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le, 21 JUIL 2021

Ampliations :

- CAB//MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono



Pr Charlemange Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon